



**AFRICA FEDERATION OF TEACHING REGULATORY AUTHORITIES**  
**Fédération Africaine des Agences de Régulation de l'Enseignement**  
**Federação Africana de Autoridades Reguladoras do Ensino**  
[www.africateaching-authorities.org](http://www.africateaching-authorities.org)

**Offices:** Centurion, South Africa; Abuja, Nigeria; Accra, Ghana; Lusaka, Zambia; Lome, Togo; & Luanda, Angola

**President**

Professor Josiah Ajiboye  
Registrar/Chief Executive  
Teachers Registration Council of Nigeria

**Executive Director - Academics**  
Prof. Steve Nwokeocha, PhD.

**Secretary General**

Dr Christian Addai-Poku  
Registrar,  
National Teaching Council of Ghana

Office of the Executive Director – Academics/ Bureau du Directeur Exécutif – Académique/  
Gabinete do Director Executivo – Académico

## **COMMUNIQUÉ**

**DE LA 10<sup>E</sup> CONFÉRENCE AFRICAINE SUR L'ENSEIGNEMENT ET  
L'APPRENTISSAGE  
ET 12<sup>E</sup> TABLE RONDE, NAMIBIE, DU 9 AU 12 MAI 2023  
(NAMIBIE 2023)**

### **THÈME**

**“TRANSFORMER L'EDUCATION EN AFRIQUE :  
LES ENSEIGNANTS, L'ENSEIGNEMENT ET LA PROFESSION ENSEIGNANTE”**

## **1. PRÉAMBULE**

- 1.1 L'AFTRA est l'organisation intergouvernementale chargée de la réglementation de l'enseignement en Afrique. Elle regroupe les ministères de l'éducation, les conseils nationaux de l'enseignement, les syndicats d'enseignants, les établissements de formation des enseignants et les organisations internationales associées à la réglementation de l'enseignement. L'AFTRA est également la branche régionale africaine de l'organisme mondial, le Forum international des autorités de régulation de l'enseignement, l'IFTRA ([www.iftra.org](http://www.iftra.org)). Elle est en outre coprésidente du groupe de développement des enseignants de l'Union africaine, de la stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025) et membre du groupe de travail international sur les enseignants pour l'éducation 2030. Elle entretient des relations de travail privilégiées avec la Commission de l'Union Africaine, les blocs économiques régionaux d'Afrique, l'UNESCO-IICBA, les bureaux régionaux de l'UNESCO en Afrique, la région Afrique de l'Internationale de l'éducation, le Commonwealth of Learning (Canada), etc.
- 1.2 La Conférence est un événement annuel mondial ouvert aux parties prenantes en Afrique et dans le monde entier, des représentants des gouvernements aux professionnels de l'enseignement, en passant par les académiciens, les chercheurs, les éditeurs, les innovateurs, les experts de l'industrie, les géants du numérique et les étudiants de troisième cycle. La table ronde est l'assemblée générale annuelle (AGA) de la Fédération et n'accepte que les délégués des ministères et organisations membres.
- 1.3 La 10e conférence et la 12e table ronde ont été accueillies par le Ministère de l'Éducation, des Arts et de la Culture de Namibie et le Syndicat National des Enseignants de Namibie (NANTU). La Ministre de l'Éducation, des Arts et de la Culture, Mme Ester Anna Nghipondoka, a présidé le comité national d'organisation (CNO), composé des services compétents du Ministère, du

NANTU, du Ministère de l'intérieur, de l'Immigration, de la Sécurité, ainsi que d'autres acteurs nationaux importants.

1.4 Plus de trois cents délégués et participants ont assisté à la conférence en présentiel, tandis qu'au moins 1 500 y ont participé à distance par Zoom. Les événements ont également été diffusés en direct à travers les réseaux sociaux et sur les chaînes de télévision et les stations de radio nationales de Namibie. Des participants et délégués issus de dix-huit pays et catégories ont été accueillis à savoir :

- i. La Namibie
- ii. La Zambie
- iii. Le Botswana
- iv. Le Ghana
- v. Le Nigeria
- vi. L'Éthiopie
- vii. Le Kenya
- viii. L'Afrique du Sud
- ix. La Guinée
- x. La France
- xi. L'Angola
- xii. L'Uganda
- xiii. Le Zimbabwe
- xiv. L'Eswatini
- xv. Le Cameroun
- xvi. Le Madagascar
- xvii. Le Bénin
- xviii. Le Canada (Présentation virtuelle par Commonwealth of Learning)
- xix. L'audience globale à travers le ZOOM, et les réseaux sociaux.

1.5 Un autre événement mondial imprévu a eu lieu au même moment. Les ministres de l'éducation ont participé à cet événement, ce qui explique le nombre limité de ministres présents à la conférence et à la table ronde de l'AFTRA. En effet, les ministres et vice-ministres suivants ont participé aux événements de AFTRA :

- i. S.E Faustina Namutenya Caley, la Vice-Ministre de l'Éducation, des Arts et de la Culture de Namibie.
- ii. S.E Evelyn Ndlovu, Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, du Zimbabwe
- iii. S.E John Ntim Fordjour, le Vice-Ministre de l'Éducation du Ghana
- iv. S.E Malam Adamu Adamu Ministre de l'Éducation du Nigeria, représenté par le Professeur Josiah Olusegun Ajiboye, Président de l'AFTRA
- v. Dr Makgabo Reginah Mhaule (MP), Vice-Ministre de Enseignement Basic de l'Afrique du Sud
- vi. Muneku Noriana, Secrétaire Permanent, Ministre de l'Éducation, de Zambie, en représentation du Ministre de l'Éducation ;
- vii. Gildo Matias José, Secrétaire de l'État pour l'Enseignement Secondaire de l'Angola, en représentation du Ministre de l'Éducation.

1.6 Les dirigeants et experts des organisations internationales d'enseignants qui ont pris la parole lors de la cérémonie d'ouverture, des sessions ministérielles, intercontinentales et autres de la conférence sont les suivants :

- i. Dr Quentin Wodon, Directeur de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique, Addis-Abeba, Éthiopie ;
- ii. Dr Peter Wallet and Dr Valerie Djoze-Gallet, Groupe de travail international de l'UNESCO sur les enseignants pour l'éducation 2030, Paris, France ;
- iii. Mr. Hambali Masheleni, Directeur intérim, Département de l'éducation, de la science, de

la technologie et de l'innovation, Commission de l'Union africaine, Addis-Abeba, Éthiopie ;

- iv. Dr Dennis Sinyolo, directeur de la région Afrique de l'Internationale de l'éducation, Accra, Ghana ;
- v. Dr Betty Ogange, Spécialiste de l'éducation (formation des enseignants), Commonwealth of Learning, Canada; et
- vi. Deane Fishburn, Directeur, Queensland College of Teachers, Australie, au nom du Forum International des Autorités de Régulation des Enseignants (IFTRA).

1.7 La direction de l'AFTRA était pleinement présente sur le terrain pour conduire les événements, sous la direction du président, le professeur Josiah Ajiboye, registraire/chef de la Direction du Conseil d'Enregistrement des Enseignants du Nigéria. Ebby Mubanaga, président adjoint et Secrétaire Général du Conseil des enseignants de la Zambie, Christian Addai-Poku, Secrétaire Général de l'AFTRA et du Conseil National de l'Enseignement du Ghana, M. Mabutho Cele, Secrétaire Général adjoint et président du Conseil Sud-Africain des Éducateurs, Mme Loide Shaanika, trésorière et Secrétaire Générale Union Nationale des Enseignants de Namibie, le professeur Steve Nwokeocha, Directeur Exécutif (académique), et M. Risuna Nkuna, Directeur Exécutif (administratif). Les membres du conseil d'administration de l'AFTRA des différentes zones géographiques d'Afrique étaient également présents.

## **2. CEREMONIE D'OUVERTURE**

2.1 La cérémonie d'ouverture a été animée par l'orchestre de la police namibienne et s'est déroulée en présence d'un grand nombre de représentants du gouvernement namibien, de délégués et de participants de haut niveau, de directeurs, de professeurs, de responsables d'agences nationales, d'experts de l'industrie, de chercheurs, de professionnels de l'enseignement, de syndicats d'enseignants, de responsables de l'UNESCO, de l'UNICEF et des Nations Unies en Namibie, de l'ambassadeur de Zambie, etc.

2.2 Dans son allocution de bienvenue, le président du syndicat des enseignants namibiens (NANTU) M. Daniel Humbu, a affirmé que l'accueil de la conférence de l'AFTRA par la Namibie est arrivé au moment exact. La Namibie étant démocratiquement jeune, est en train de mettre en place un organisme professionnel pour les enseignants. Il a également affirmé que la conférence donnerait à la Namibie l'occasion d'apprendre les meilleures pratiques des autres pays d'Afrique et de la communauté internationale dans son ensemble. Il a souligné que la NANTU, en collaboration avec le ministère namibien de l'éducation, des arts et de la culture, s'est lancée dans une consultation nationale avec les parties prenantes en vue de créer un corps professionnel pour les enseignants. Il a toutefois fait part de certaines impressions erronées et de craintes que l'octroi d'une licence aux enseignants n'affecte leur sécurité d'emploi, et a appelé à des campagnes de sensibilisation pour contrer ces perceptions erronées. Il s'est dit convaincu que la création d'un organisme professionnel ne peut que profiter à la profession, aux apprenants et à la nation dans son ensemble. Il a réitéré que les objectifs à court et à long terme de la NANTU consistaient à mobiliser massivement les éducateurs de Namibie pour soutenir la création de l'organisme professionnel.

2.3 Le président de l'AFTRA, le professeur Josiah Ajiboye, s'est dit convaincu que le thème de la conférence 2023 de l'AFTRA offrirait une plateforme aux éducateurs, chercheurs, enseignants et praticiens dans le domaine de l'éducation pour examiner les défis, les questions et les perspectives de la profession d'enseignant, en mettant l'accent sur les moyens de transformer l'éducation sur le continent. Il a rappelé que les lois nationales qui ont établi les agences nationales qui réglementent l'enseignement, les ont habilitées à enregistrer et à autoriser les enseignants, à fixer des normes pour la formation professionnelle initiale et continue des enseignants, à développer et à mettre en œuvre un code de déontologie et des normes

professionnelles pour les enseignants et les chefs d'établissement, et à travailler de manière générale pour promouvoir le statut professionnel des enseignants. Par conséquent, il a déclaré que l'AFTRA s'efforce de traduire ces mandats dans un cadre continental afin de faciliter l'échange de bonnes pratiques, la mobilité des enseignants et un corps enseignant de qualité dans toute l'Afrique pour l'actualisation de l'objectif de développement durable 4 (SDG 4) sur l'éducation, CESA 16-25 et l'agenda 2063 de l'UA : "L'Afrique que nous voulons".

2.4 Deane Fishburn, représentante du Forum International des Agences de Régulation des Enseignants (IFTRA), s'est adressée à la Conférence, soulignant les mandats génériques des organisations membres. Elle a appelé à surmonter les défis considérables que la pandémie de Covid-19 a posés à la profession enseignante. Elle a évoqué la nécessité d'attirer et de retenir les enseignants afin que chaque enfant puisse avoir accès à une éducation de qualité. Pour elle, les régulateurs doivent être attentifs aux besoins des enseignants et continuer à veiller à ce que les enseignants agréés aient une préparation adéquate, qu'ils soient de bonne moralité et qu'ils répondent aux critères de qualification afin de promouvoir un enseignement de qualité. Elle a également invité les participants à la prochaine conférence de l'IFTRA en 2024, qui se tiendra dans le Queensland, en Australie.

2.5 La prime de l'AFTRA a été décernée aux éducateurs désignés par leur pays et considérés comme ayant contribué de manière significative à l'amélioration de la profession d'enseignant dans leur pays et en Afrique. Il s'agit de :

- i. Dr Christian Addai Poku, Ghana
- ii. Prof Mary Metcalfe, Afrique du sud
- iii. Joel Kamoko, Zambie
- iv. Titus Amba Audu, Nigeria
- v. Dr Getrude Namubiru, Uganda
- vi. Dr Staneala M Beckley, Sierre Leone
- vii. Maurice Titus Akelo Misori, Kenya
- viii. Dr Fine Thabologo Botswana
- ix. Cheneso Maphorisa, Botswana

2.6 Le point culminant de la cérémonie d'ouverture a été l'investiture du Président de la Namibie, Son Excellence Hage Geingob, avec la médaille d'or de l'AFTRA, la plus haute distinction réservée aux présidents et chefs d'État africains ayant contribué de manière remarquable à la professionnalisation de l'enseignement dans leur pays et en Afrique. Il était représenté par la vice-ministre de l'éducation, des arts et de la culture de Namibie.

2.7 S'exprimant au nom du ministre et président de la Namibie, la vice-ministre de l'éducation, des arts et de la culture, Mme Faustina N. Caley, a souligné l'engagement du gouvernement, depuis l'indépendance, à fournir une éducation de qualité accessible, équitable et inclusive pour une nation tolérante, qualifiée, productive et compétitive, et pour la prospérité de la nation. En ce qui concerne les cadres législatifs et politiques nationaux en matière d'éducation, elle a déclaré que la Namibie est signataire des diverses conventions des Nations Unies et des engagements mondiaux liés à l'éducation, tels que les objectifs de développement durable (SDG) et la stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique (CESA 2016-2025). Elle a donc informé la conférence que le gouvernement ferait tout ce qui est en son pouvoir pour veiller à ce que les cadres mondiaux et continentaux, y compris la création d'un conseil national de l'enseignement, soient mis en œuvre. Elle a mentionné certains des inconvénients causés par l'absence de réglementation de la profession d'enseignant : « **L'enseignement n'est pas réglementé en Namibie car il n'existe pas de cadre juridique régissant la profession. Le développement professionnel continu (CPD) n'est pas obligatoire, ce qui fait que certains enseignants ne profitent pas des opportunités qui leur sont offertes pour**

**améliorer leurs compétences. Il en résulte que les enseignants ne sont pas à la hauteur et ne se conforment pas aux normes de performance** » Elle a fait valoir que la capacité des enseignants à se comparer aux enseignants de la région ou d'ailleurs ne sera pas possible tant qu'ils ne seront pas perçus comme des professionnels. Dans ce contexte, elle a informé la conférence que le gouvernement, les syndicats d'enseignants et d'autres parties prenantes essentielles devaient accélérer le processus de légalisation de l'enseignement en tant que profession et mettre en place un conseil national de l'enseignement dès que possible.

### 3. SESSION MINISTERIELLE

3.1 La session a été présidée par la vice-ministre, Mme Faustina N. Caley, MP. M. John Ntim Fordjour, vice-ministre de l'éducation du Ghana, était le rapporteur, tandis que M. Hambali Masheleni, directeur par intérim du département de l'éducation, de la science, de la technologie et de l'innovation de la Commission de l'Union africaine, était le co-rapporteur.

3.2 Les différents responsables et experts des organisations internationales ont présenté des notes politiques sur leurs domaines d'intervention :

- Dr Peter Wallet, Groupe de travail international sur les enseignants : Soutenir les enseignants par l'élaboration de politiques : Leçons sur l'Afrique subsaharienne - La nécessité d'élaborer des politiques relatives aux enseignants conformément au guide de l'UNESCO sur les politiques pour les enseignants.
- Dr Casely Stephens Olabode, Commission de l'Union africaine : Thème de l'Union africaine pour l'année 2024 : "Construire des systèmes éducatifs résilients pour un accès accru à un apprentissage inclusif, tout au long de la vie, de qualité et pertinent en Afrique."
- Dr Quentin Wodon, Directeur de l'UNESCO IICBA: Renforcer la production et l'analyse de données pour des systèmes éducatifs résilients, inclusifs et plus performants ; Partenariat mondial pour l'éducation - Échange de connaissances et d'innovations (GPE KIX) ; et IICBA Executive Education and Policy Academy.
- Dr Dennis Sinyolo, Directeur de la région Afrique de l'Internationale de l'éducation : Renforcer la réglementation et la professionnalisation de l'enseignement en Afrique.
- Professor Steve Nwokeocha, Directeur exécutif (académique), AFTRA : les étapes du développement de l'AFTRA, les défis et les recommandations.

3.3 Tous les ministres se sont adressés à la Conférence pour présenter les activités de leurs pays en rapport avec les questions soulevées dans la note d'orientation : La Namibie, le Ghana, la Zambie, l'Angola, le Nigeria et l'Afrique du Sud ont soutenu la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques sur les enseignants conformes au Guide de l'enseignant de l'UNESCO. Nombre d'entre eux ont décrit les efforts qu'ils ont déployés pour élaborer et mettre en œuvre ces politiques. Un consensus général s'est dégagé sur le fait que l'élaboration et la mise en œuvre de normes d'enseignement étaient indispensables et qu'elles devaient être alignées sur le cadre des normes d'enseignement de l'Internationale de l'éducation/UNECSCO et de l'Union africaine. Ils ont également souligné les avantages d'une profession réglementée et la nécessité d'accélérer la promulgation d'une loi pour légaliser l'enseignement et établir une autorité de réglementation professionnelle pour la profession. Les ministres ont également soutenu que la production et l'utilisation de données étaient essentielles pour une gouvernance de l'éducation fondée sur des données probantes, et ont demandé aux membres d'accorder la priorité à ce domaine. Les ministres ont publié un communiqué ministériel signé par tous les ministres participants, qui reprend ces idées et d'autres encore, ainsi que le consensus auquel ils sont parvenus. Le communiqué est annexé.

## 4 PRÉSENTATION DES MEILLEURS ENSEIGNANTS DE L'UNION AFRICAINE

4.1 Le prix du meilleur enseignant de l'UA a été institutionnalisé par l'Union africaine et mis en œuvre avec la collaboration de l'AFTRA et d'autres partenaires de l'éducation. L'AFTRA a pris la responsabilité supplémentaire de présenter les lauréats chaque année lors de la conférence de l'AFTRA, de travailler avec eux pour servir de modèles aux autres enseignants du continent, et de s'associer avec eux sur plusieurs projets professionnels en ligne avec les intentions du prix. Normalement, une session spéciale (premium) est dédiée aux lauréats du Prix du meilleur enseignant. Pour cette année, les lauréats du prix du meilleur enseignant étaient représentés par :

- Mrs. Agnes Segaka Rasesemola, Afrique du sud,
- Pride Nomvula Magiga, Zimbabwe, et
- Mkhonta Mfanimpela Eric, Eswatini

4.2 Les représentants ont présenté leur profil et celui de leurs pairs, ainsi que les objectifs du prix, leurs projets, leurs défis et leurs stratégies pour l'avenir. Leurs présentations ont trouvé un écho auprès des participants et ont constitué de solides discours de motivation. Casey Stephens Olabode, fonctionnaire de l'Union africaine, s'est ensuite joint aux meilleurs enseignants pour mettre en lumière le processus de sélection et les objectifs du prix. Il a révélé que l'appel pour 2023 était lancé et a conseillé aux ministères de l'éducation de procéder à des nominations. Il a également annoncé que chaque lauréat recevait dix mille dollars américains.

## 5 SESSION INTERCONTINENTALE

5.1 La session intercontinentale a été marquée par des idées globales. Elle a commencé par des interviews vidéo enregistrées de certains directeurs généraux des conseils nationaux de l'enseignement. Les directeurs généraux ont partagé leurs expériences sur les perspectives et les défis liés à la direction de leur conseil national de l'enseignement et à la professionnalisation de l'enseignement dans leur pays. Les directeurs interviewés étaient :

- Le professeur Josiah Ajiboye, Registraire/Responsable exécutif, Conseil d'enregistrement des enseignants du Nigeria
- Dr Ebby Mubanga, Registraire, Conseil des Enseignants de la Zambie
- Ella Mokgalene, Directrice Exécutive, Conseil Sud-africain des Educateurs, and
- Dr Christian Addai-Poku, Registraire, Conseil National de l'Enseignement du Ghana

5.2 Mme Betty Ogange, spécialiste de l'éducation (formation des enseignants), Commonwealth of Learning, Canada, a pris la parole lors de la conférence sur le thème "Connectivisme, apprentissage autodirigé et MOOCs dans le développement professionnel des enseignants". Elle a expliqué comment ces éléments pouvaient aider les gouvernements et les institutions du Commonwealth à utiliser les technologies pour améliorer et développer l'apprentissage en vue du développement durable.

5.3 D'autres conférenciers à la session intercontinentale ont aussi pris la parole :

- Funlola Adegoke, Fondatrice et directrice générale de la Fariga Initiative contre le bullying dans les écoles (FIABIS), Lagos, Nigeria, et
- Le professeur Emmanuel O. Adu du réseau global des Educateurs (GEN), Université de Fort Hare, Afrique du Sud.

## 6 SESSIONS DE GROUPE

6.1 Plus de trente communications de chercheurs de toute l'Afrique ont été acceptées. La conférence a comporté des sessions de groupe qui ont permis aux auteurs de présenter leurs articles. Les points forts de leurs présentations ont ensuite été présentés lors de la session plénière. Les documents de la conférence seront examinés par la suite et les documents de qualité seront publiés dans le Journal de l'AFTRA sur l'enseignement et de l'apprentissage en Afrique.

## 7 ACADÉMIE EXÉCUTIVE ET POLITIQUE DE L'UNESCO IICBA

7.1 L'Académie de l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IICBA) était un programme de formation d'une demi-journée organisé dans le cadre de la conférence de l'AFTRA. Il a été organisé par l'IIRCA en partenariat avec le groupe de travail international sur les enseignants et l'AFTRA. Elle s'est tenue le troisième jour de la conférence et constituait une autre session plénière. Tous les participants ont été inscrits et ont suivi trois cours d'une durée d'une heure chacun, soit un total de trois heures. Le thème de la formation était **"Améliorer l'apprentissage des étudiants grâce à de meilleures politiques pour les enseignants en Afrique"**. Les cours ont été dispensés comme suit :

- Dr Quentin Wodon, Directeur de l'IICBA de l'UNESCO : Améliorer l'apprentissage par un meilleur enseignement.
- Dr Valerie Djioze-Gallet, Groupe de travail international sur les enseignants : Réformer les politiques sur les enseignants.
- Professor Steve Nwokeocha, AFTRA: Benchmarking Politiques enseignantes – Leçons du projet UNESCO/Shanghai-FIT en Afrique de l'Ouest.

7.2 Les participants devaient travailler sur des projets choisis en fonction de leur contexte local d'enseignement. L'IIRCA de l'UNESCO a l'intention de fournir un soutien technique pour les mener à bien, et ceux qui auront mené à bien un projet recevront un certificat de l'Académie approuvé par l'IIRCA, le groupe de travail international et l'AFTRA.

## 8. EVENEMENT CULTUREL

8.1 Une visite culturelle et une soirée de gala ont été organisées par le gouvernement namibien, ce qui a permis aux participants et aux délégués de se faire une idée de la richesse de la culture et de l'hospitalité du pays. Au cours de la soirée de gala, le ministre de l'éducation, des arts et de la culture, représenté par le vice-ministre, a décerné des prix à des enseignants spécialisés qui se sont distingués par leur action en faveur de l'éducation inclusive. Le président de l'AFTRA, le professeur Josiah Olusegun Ajiboye, a également remis un certificat de renouvellement de l'adhésion à l'AFTRA au ministère namibien de l'éducation, des arts et de la culture.

## 9. 12<sup>e</sup> TABLE RONDE DE L'AFTRA

9.1 La table ronde, qui est l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'AFTRA, s'est tenue le quatrième jour. Le communiqué relatif à cette réunion est généralement restreint, car il s'agit des affaires internes de l'AFTRA. Seules les organisations membres de l'AFTRA ont des délégués représentés à la table ronde.

## 10. RECOMMANDATIONS

Les événements des trois premiers jours ont été énormes et beaucoup d'idées ont été partagées, un consensus a été atteint sur des questions importantes et des recommandations ont été formulées. Vous trouverez ci-dessous les grandes lignes de certaines de ces recommandations :

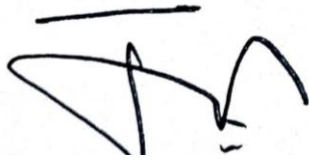
SN	QUESTIONS ET RECOMMANDATIONS	ACTION MENÉE PAR
1	Conformément aux résultats du sommet des Nations unies sur la transformation de l'éducation (TES) et au thème de la conférence de l'AFTRA, toutes les parties prenantes devraient donner la priorité aux enseignants, à l'enseignement et à la profession enseignante en tant que leviers essentiels de la transformation du système éducatif.	AU Member States, AU, AFTRA, TTF, UNESCO-IICBA, EI, COL, etc.
2	Promulguer une loi pour légaliser l'enseignement et créer un conseil national de l'enseignement pour réglementer la profession.	États Membres de l'UA
3	Les États membres de l'UA qui s'appêtent à créer un conseil national de l'enseignement devraient tirer parti de l'expertise technique de pointe disponible au sein de l'AFTRA et des anciens conseils nationaux de l'enseignement pour accélérer la mise en place de leurs propres conseils.	États Membres de l'UA
4	Élaborer un cadre national de normes d'enseignement bien aligné sur les cadres de normes d'enseignement de l'Internationale de l'éducation/UNESCO (2019) et de l'Union africaine (2019). En outre, intégrer les cadres continentaux de qualification des enseignants et les lignes directrices continentales sur la profession enseignante de l'Union africaine (2019).	États Membres de l'UA
5	Les ministères de l'éducation, les conseils nationaux de l'enseignement et les agences nationales concernées devraient en urgence régulariser et renforcer leur adhésion à l'AFTRA afin de promouvoir l'harmonisation de la profession d'enseignant en Afrique, la collaboration, l'échange de bonnes pratiques et la reconnaissance mutuelle des qualifications, de l'enregistrement et de l'autorisation d'exercer des enseignants.	États Membres de l'UA
6	Élaborer une politique nationale globale concernant les enseignants, conformément au guide de l'UNESCO (2015) sur l'élaboration des politiques relatives aux enseignants. Cette politique devrait couvrir : (1) le recrutement et la rétention des enseignants, (2) la formation des enseignants (initiale et continue), (3) le déploiement, (4) les structures et parcours de carrière, (5) l'emploi et les conditions de travail des enseignants, (6) la récompense et la rémunération des enseignants, (7) les normes applicables aux enseignants, (8) la responsabilisation des enseignants, et (9) la gouvernance des écoles. Compte tenu de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les enseignants et l'enseignement, le soutien psychosocial devrait être optimisé.	États Membres de l'UA, AU, AFTRA, TTF, UNESCO-IICBA, EI, COL, etc.
7	Toutes les régions d'Afrique devraient s'efforcer d'harmoniser leur profession d'enseignant sous l'égide de l'AFTRA, indépendamment des divisions linguistiques (anglais, français, portugais, arabe) et des traditions éducatives coloniales. L'AFTRA doit rester un organisme où toutes les régions d'Afrique ont des intérêts égaux ; l'AFTRA continuera à travailler avec toutes les langues principales du continent.	AFTRA, États Membres de l'UA



8	Les ministres de l'éducation resteront les principaux moteurs de l'AFTRA et tous les ministres africains de l'éducation devraient donner la priorité à leur participation à la session ministérielle annuelle de l'AFTRA, qui offre aux ministres la possibilité d'orienter la profession enseignante dans la direction souhaitée.	Ministers of Education in Africa
9	Le prix du meilleur enseignant de l'Union africaine est une initiative très louable et tous les pays africains sont encouragés à obtenir les informations pertinentes auprès de l'Union africaine et à s'assurer qu'ils nomment leurs enseignants qualifiés et leurs chefs d'établissement. L'AFTRA devrait maintenir son initiative louable de présentation annuelle des meilleurs enseignants, ainsi que d'autres projets conjoints et le mentorat des enseignants. Tous les États membres de l'UA devraient reproduire les prix des meilleurs enseignants au niveau national.	États Membres de l'UA, AU, AFTRA, TTF, UNESCO-IICBA, EI, COL, etc.
10	La déclaration de 2024 comme Année de l'éducation par l'Union africaine est opportune et tous les États membres de l'UA et les partenaires de l'éducation devraient profiter au maximum de l'Année pour mettre en avant leurs initiatives les plus efficaces concernant les enseignants.	États Membres de l'UA, AU, AFTRA, TTF, UNESCO-IICBA, EI, COL, etc.
11	La gestion de données devrait faire l'objet d'une plus grande attention qu'actuellement et viser à mettre en place un système robuste de gestion de l'information sur les enseignants (TIMS) et un système global d'information sur la gestion de l'éducation (EMIS). Il s'agit de garantir des politiques fondées sur des données probantes, l'allocation de ressources et des systèmes éducatifs résilients, inclusifs et plus performants.	États Membres de l'UA, AU, AFTRA, TTF, UNESCO-IICBA, EI, COL, etc.
12	Il convient de promouvoir l'apprentissage autonome et les cours en ligne ouverts et massifs (MOOC) dans le cadre du développement professionnel des enseignants afin d'utiliser les technologies pour améliorer et développer l'apprentissage en vue du développement durable.	États Membres de l'UA, AU, AFTRA, TTF, UNESCO-IICBA, EI, COL, etc.
13	L'Académie UNESCO-IICBA pour l'éducation et la politique promet de renforcer les capacités essentielles en matière d'élaboration et de gestion des politiques éducatives. Les enseignants, les gestionnaires de l'éducation et les décideurs politiques de toute l'Afrique sont invités à profiter de la formation, de l'assistance technique et de la certification.	États Membres de l'UA, TTF, UNESCO IICBA, AFTRA, IE.
14	Des efforts concertés doivent être déployés pour mettre fin aux brimades dans les écoles. Les châtiments corporels devraient être interdits, conformément aux lois existantes sur la protection de l'enfance.	États Membres de l'UA, AU, AFTRA, TTF, UNESCO-IICBA, EI, COL, etc.

## 11. SESSION DE CLÔTURE

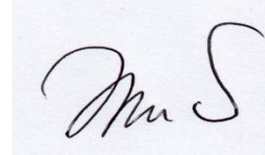
11.1 Les remerciements du président de l'AFTRA décrivent l'accueil de la Namibie comme une grande première. Parmi celles-ci, l'exemption de visa pour tous les délégués et participants de l'AFTRA, la mise en place d'un comptoir à l'aéroport pour accueillir les délégués et les participants afin de rendre leur voyage agréable, la prise en charge complète du transport des délégués et des participants depuis et vers l'aéroport et à l'intérieur de la ville, la plus grande équipe d'huissiers soignés, la diffusion en direct des événements sur les chaînes de télévision et les stations de radio, et la participation mondiale à travers le Zoom et des réseaux sociaux - la Namibie a été parfaite dans tous les aspects de l'organisation.



---

Professor Josiah O. Ajiboye  
Président de l'AFTRA

---



---

Professor Steve Nwokeocha  
Directeur exécutif de l'AFTRA  
(Académiques)

---

---

**AFTRA International Administrative Headquarters:** South African Council for Educators Building, Crossway Office Park, 240 Lenchen Avenue, Centurion 0183, South Africa, Tel.: +27 86 100 7223, +27 12 663 9517.

**AFTRA International Academic Headquarters:** Federal Ministry of Education Annex, 245 Samuel Ademulegan Street, Central Business District, Abuja, Nigeria. Tel.: +234 912 880 4289

**General Secretariat:** National Teaching Council, Institute Drive, Adabraka, Accra, Ghana.  
Digital Address: GA-076-6021. Tel.: +233 552 828 853.

#### **SPECIAL OFFICES**

- The Teaching Council of Zambia, Mungwi Road, Government Stores, P.O. Box 35700, Lusaka, Zambia. Tel: +260211240360, +260977466784.
- Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat, Lome, République Togolaise, e-mail: [secretariat.ministre@education.gouv.tg](mailto:secretariat.ministre@education.gouv.tg), Tél: +228 22 51 52 15.
- Instituto Nacional de Formação de Profissionais da Educação, Ministério da Educação, Luanda, Angola, Tel: +244 923 347 705; +244 924 196 114, e-mail: [geralinfqe@gmail.com](mailto:geralinfqe@gmail.com); [caetanodomingos2004@yahoo.com.br](mailto:caetanodomingos2004@yahoo.com.br)